

M A I R I E
D E
S U C C I E U
I S E R E

Code postal : 38300



Tél. 04 74 92 00 42
Fax 04 74 92 07 16
mairie@succieu.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 NOVEMBRE 2015

Etaient présents : Didier **BOUILLOT** - Anne Laure **BARRAL JOANNES**
Baptiste **BARRAL** - Bernard **CLOT** - Alain **DOUILLET** - Cécile **FIHMAN**
Brigitte **GALLOIS** - Patrick **GAGET** - Guylène **PREYNAT** - Corinne **PAQUIER**
Marie-Madeleine **PERRICHON** - Julia **SORLIN** - Richard **VEYET** - Guillaume
VIAL.

Excusé : Christophe **DUPERRET** (pouvoir à Guylène PREYNAT)

Secrétaire de séance : Patrick **GAGET**

Le compte rendu de la séance précédente est validé et adopté à l'unanimité.

1 - URBANISME

a) Délibération de lancement de l'enquête publique sur le projet de P.L.U et sur le Schéma Directeur d'Assainissement

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été arrêté par délibération du conseil municipal au mois de Juillet 2015. Ce document a reçu un avis favorable : de l'Etat, du Département, du SCOT Nord-Isère, de la CAPI, et de la Chambre d'Agriculture.

Ces avis favorables nous permettent de poursuivre la procédure, par l'ouverture de l'enquête publique. Délibération : 15 voix pour.

L'enquête publique, phase pendant laquelle tout résident ou propriétaire d'un bien foncier de la commune peut consulter le PLU et formuler des remarques sur celui-ci, débutera le 10 décembre pour une durée de 38 jours, soit jusqu'au 16 janvier 2016.

Pour ce faire, une commissaire enquêtrice nommée par le président du tribunal administratif de Grenoble, Mme COUSIN tiendra des permanences.

Elle sera présente en mairie:

- **jeudi 10 décembre de 14h à 17h**
- **mercredi 16 décembre de 9h à 12h**
- **mardi 5 janvier de 14h à 17h**
- **samedi 16 janvier de 9h à 12h**

En dehors de ces permanences, le document est consultable en mairie aux heures d'ouverture, et un registre est disponible pour recueillir toutes les remarques.

Le Schéma Directeur d'Assainissement fait également l'objet d'une enquête publique, celle-ci est conjointe à celle du PLU.

b) Délibération sur les orientations principales du projet Cœur de Commune

Le Mercredi 4 Novembre, le Conseil s'est réuni en séance de travail sur le projet «Cœur de Commune». Les conseillers ont pu prendre connaissance des différentes hypothèses envisagées et proposées par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement). Ces propositions complètent celles présentées en 2012 lors d'une première phase d'étude. Elles s'articulent autour de deux «attitudes» : la première consiste à déménager la mairie dans l'école élémentaire actuelle, avec plusieurs scénarios d'implantation des locaux nécessaires autour des deux bâtiments actuels. La seconde consiste à installer la cantine dans le bâtiment actuel de l'école élémentaire, avec là encore plusieurs scénarios possibles de construction des nouveaux locaux.

Il s'agit désormais de privilégier des axes de travail pour engager une étude de programmation, qui permettra d'affiner les études et de chiffrer les différents scénarios.

Trois axes de travail ont été retenus après vote :

- La Mairie déménage dans l'école élémentaire et regroupement des locaux scolaires autour et dans la Mairie actuelle.
- La Mairie descend au Rez-de-chaussée du bâtiment actuel et agrandissement des locaux scolaires existants.
- La Mairie descend au Rez-de-chaussée et construction d'un groupe scolaire sur l'espace vert au cœur du village.

Le Conseil valide par ailleurs la proposition d'accompagnement du CAUE pour la rédaction du cahier des charges de consultation d'un programmiste.

VOTANTS POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

2 - VOIRIE FINANCES

a) Délibération de validation du Procès-Verbal de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie les 17 et 24 Octobre

Travaux de Voirie suite aux orages :

La Commission d'Appel d'Offres a retenu l'entreprise DEBIEZ Thierry pour les travaux de voirie de la Montée de Buffières et Chemin Mauvais. Ils doivent débuter à partir du 12 novembre pour une dizaine de jours. Montant des travaux : 19 066,00 € T.T.C

Choix du fournisseur d'électricité pour la salle des Fêtes

La Commission d'Appel d'Offres a retenu le seul fournisseur qui a répondu sur les 5 envois effectués, à savoir E.D.F., pour les tarifs suivants :

Abonnement mensuel : 50,899 € au lieu de 59,00 €

Heures Creuses été : 0,03174 € au lieu de 0,03490 €

Heures Pleines été : 0,04456 € au lieu de 0,05044 €

Heures Pleines hiver : 0,09575 € au lieu de 0,09933 €

Heures Creuse hiver : 0,04092 € au lieu de 0,04126 €

VOTANTS POUR : 14 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 0

Concernant les travaux de voirie : ils occasionneront :

- La dépose des fils téléphoniques et fibre optique au moment des travaux, sans coupure de service.
- Une déviation sur le secteur concerné.

b) Délibération pour subventions

Subvention ACCA (Association Communale de Chasse Agrée de Succieu). Montant alloué : 80.00 €

VOTANTS : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

Subvention Etablissement Scolaire à Pont-de-Beauvoisin (accueillant un jeune de la commune).
Montant alloué : 15.00 €

VOTANTS : POUR : 14 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 0

Subvention Association des Délégués Départementaux de l'Education Nationale. Montant proposé :
15 €

VOTANTS : POUR : 3 CONTRE : 9 ABSTENTIONS : 3. Cette demande est rejetée.

c) Délibération sur la Convention d'adhésion au Service National d'Enregistrement (logement social)

Ce service permettra à la commune d'enregistrer les dossiers de toute personne souhaitant demander un logement social, pour toutes les communes de France. Actuellement l'Isère utilise un logiciel propre au département. L'Isère rejoint l'Etat avec un seul guichet enregistreur à savoir la commune. Cette adhésion n'engendre aucun coût pour la commune.

VOTANTS POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

3 - INTERCOMMUNALITE :

a) Avis sur la démarche de mutualisation de la CAPI.

La loi impose aux Communautés d'Agglomération d'élaborer un Schéma de Mutualisation avant le 1^{er} janvier 2016. La CAPI est engagée depuis plusieurs années déjà dans cette démarche. Un document fixant les orientations pour les années 2015/2020 a été rédigé. Il est soumis à l'approbation des communes.

Avis favorable sur Schéma de Mutualisation des Services de la CAPI.

VOTANTS POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

4 - ADMINISTRATION GENERALE

Le Conseil adopte la proposition d'organisation des tours de garde, qui prévoit des groupes de trois élu(e)s ou personnes volontaires pour la tenue du bureau de vote.

RAPPEL : les élections régionales se dérouleront les dimanches 6 et 13 décembre 2015. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h à la salle Bon Accueil.

5 - CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Une proposition de concert de 2 heures du groupe « CHARLIE TANGO » est présentée par la Scène des Musiques Actuelles « les Abattoirs » (l'un des établissements culturels de la CAPI) pour la fête de la Musique le Samedi 25 Juin à Succieu.

Tarif : 2 500.00 € environ

1 500.00 € environ pris en charge par la SMAC,
1 000.00 € environ à la charge de la commune.

VOTANTS POUR : 7 CONTRE : 2 ABSTENTIONS : 6

Proposition d'accepter la proposition à une autre date, avec entrée payante, afin de couvrir une partie du coût de la soirée.

VOTANTS POUR : 4 CONTRE : 2 ABSTENTIONS : 9

Conclusion : aucune des deux propositions n'ayant emportée de majorité, les conseillers estiment avoir besoin de plus de temps de réflexion, la proposition sera représentée au conseil municipal du mois de décembre après recueil d'informations complémentaires.

6 - QUESTIONS DIVERSES

a) Avis de la Chambre Régionale des Comptes sur le résultat des comptes du Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) :

Rappel Déficit global 2014 : 2 196 285 € dû notamment au coût grandissant de l'activité déchetterie.

Déficit comblé suite aux recettes mesures prises 2015. La CRC estime qu'aucune mesure supplémentaire n'est nécessaire. Retour à la normale en 2016.

b) Absence du bus de 16 h sur la ligne scolaire Bourgoin-Succieu : Le Conseil Général répond qu'il n'y a jamais eu de bus à 16 h 00 au départ du collège. Or la question portait sur le bus au départ du lycée...

Dossier à suivre...

Concernant la surcharge des cars scolaires, le Conseil Général précise avoir pris des mesures permettant de régler ce problème.

c) Désaffiliation de la Métro (Métropole de Grenoble) du Centre de Gestion 38 : La désaffiliation de la Métro est actée après consultation des communes membres du CdG38 (Centre de Gestion de l'Isère, organisme chargé de la gestion des carrières des agents de la fonction publique territoriale).

d) Projet de Collège à Eclose-Badinières : Le Président de la CAPI a adressé un courrier au Président du Conseil Départemental de l'Isère pour soutenir le projet de construction d'un collège sur la commune d'Eclose-Badinières.

Ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre des maires des communes du bassin de vie du Val d'Agny le 25 Novembre.

e) Projet Piscine CAPI : Une question est posée sur le projet en cours pour une piscine sur Bourgoin-Jallieu dans le quartier de Champaret. Ce projet a été présenté à la commission Sports de la CAPI et verra le jour à proximité de l'ancien site des Usines Mermoz. Il fait cependant l'objet de contestations à Bourgoin-Jallieu. Dossier à suivre là aussi.

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA LE VENDREDI 4 DECEMBRE à 20 H 30

COMMUNIQUES MAIRIE

CITOYENNETE : Les filles et garçons nés en novembre 1999 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille. Il est rappelé qu'une attestation de recensement (obligatoire pour l'inscription à un examen) sera remise aux intéressés lors de leur inscription en Mairie.

VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS CULTURELLES

Associations	Date	Evénement	Contact
ASSTF	22/11/2015	ASSTF-AMPLEPUIS 13:30 Stade du Gapillon 9h30 VENTE DE DIOTS ET ANDOUILLES	Agnès GRIGIS ☎ 06 83 35 56 60
ECOLE DE RUGBY	13/12/2015	ASSTF-PAYS D'OZON 13:30 Stade du Gapillon	
	Les mercredis et samedis	Entraînement Stade du Gapillon	Annie BELONY ☎ 06 31 98 65 28
GYM DETENTE	21/11/2015	Séance 20:00 Salle des fêtes du Gapillon	Martine AMIEZ ☎ 06 74 82 77 36
SOU DES ECOLES	21/11/2015	Vente pizzas 18h00-20h00 Bon Accueil	Stéphanie MAIGNE ☎ 06 64 39 59 64
		Atelier enfants à partir de 15h00	
ARTISTES EN HERBE	21/11/2015 05/12/2015	9H00 Salle du Bon Accueil	Sylvie GODEAU ☎ 06 64 18 80 81